



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Règlements numéro V680-2021-04 et V700-2021-03

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue 16 août 2021, le Conseil de cette Ville a adopté les règlements suivants :

Numéro	Titre	Description informative
V680-2021-04	Règlement numéro V680-2021-04 amendant le règlement complémentaire numéro V680-2019-00 concernant la circulation et le stationnement (Ajout du stationnement P12)	Ajout du stationnement public P12 (rue Lachapelle Est) et ajout d'une interdiction de stationner sur la rue Perras du côté des adresses impaires, au sud de la rue Saint-Paul.
V700-2021-03	Règlement numéro V700-2021-03 amendant le règlement numéro V700-2020-00 décrétant l'imposition des taux de tarification des services municipaux (Tarification arbre)	Modification au coût du permis d'abattage d'arbre dans le cas d'une nouvelle construction ainsi que du coût du permis d'abattage d'arbre dans une zone boisée.

Ces règlements sont déposés au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à saint-remi.ca, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 20 août 2021

Patrice de Repentigny, notaire
Greffier